

PROJETS CITOYENS DE MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE ET D'ÉNERGIES RENOUVELABLES

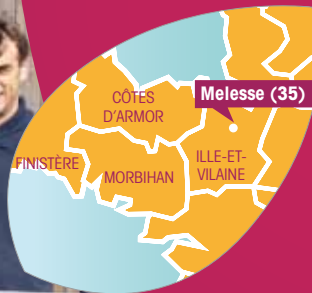
Soleil du Grand Ouest

BRETAGNE

Solaire
photovoltaïque



**ÉNERGIE
PARTAGÉE**



PAROLE DE CITOYENS

” Avec ce projet, nous rapprochons le circuit court alimentaire du circuit court énergétique. Les clients et souscripteurs pourront devenir co-producteurs d’une électricité qui sera consommée directement par la plate-forme. Une première !



Nicolas Debray, porteur du projet

➔ www.enercoop-bretagne.fr

QUAND LA BIO FONCTIONNE AU SOLAIRE CITOYEN

Biocoop profite de l’agrandissement de sa plate-forme logistique pour mettre à disposition sa toiture qui accueillera une vaste centrale photovoltaïque citoyenne. Celle-ci, financée par les citoyens via Energie Partagée, produira une électricité 100% renouvelable, qui sera vendue «sur place» à Biocoop pour sa consommation. Un pas de plus vers un circuit court de l’énergie !

D’une surface de 2 000 m², l’équipement en panneaux solaires permettra de couvrir une partie de la consommation du site, plus importante en été qu’en hiver du fait des besoins des chambres froides.

L’électricité produite sera vendue à Biocoop, directement du producteur au consommateur ! Les besoins restant seront couverts par l’électricité 100% renouvelable d’Enercoop.

Raccourcir le circuit de distribution de l’énergie

Le système actuel de soutien à l’énergie photovoltaïque incite à vendre la production à EDF et à injecter l’électricité dans le réseau. Ce système de soutien néglige les fournisseurs comme Enercoop, et son électricité 100% renouvelable. Par ailleurs, il ne permet pas au producteur de consommer sa propre énergie. Dans ce projet, les électrons solaires seront consommés directement par Biocoop !

Appel au financement citoyen




Vous êtes clients de Biocoop ? Habitant du Pays de Rennes ? Ou tout simplement Breton souhaitant contribuer au développement des énergies renouvelables dans la région ? **Vous pouvez participer à ce projet** cohérent en investissant dans la société du projet Soleil du Grand Ouest via Énergie Partagée Investissement, et ainsi devenir co-producteur d’une énergie de bon sens.

Budget total du projet : 540 000 euros
Souscription Energie Partagée visée : 200 000 euros

Investisseurs :

- Enercoop
- Energie Partagée Investissement
- Enercoop Bretagne

Le projet en chiffres

 Puissance 249 kWc 2 000 m ² de toiture solaire	 Production annuelle 300 MWh Soit la consommation de plus de 120 foyers*	 Impact climat 45 tonnes d’équivalent CO ₂ évitées chaque année
---	---	--

* Hors chauffage et eau chaude.

INVESTISSEZ-VOUS DANS LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE AVEC ÉNERGIE PARTAGÉE !



Énergie Partagée : la transition énergétique par les citoyens !

Énergie Partagée est un mouvement qui accompagne et finance les projets de maîtrise de l'énergie et d'énergies renouvelables portés par des citoyens et des collectivités. Le fonds citoyen Énergie Partagée Investissement permet à chacun de prendre part à la transition énergétique en finançant, à partir de 100 euros, ces projets locaux d'intérêt général qui se développent partout en France. Depuis 2010, Énergie Partagée a déjà financé et accompagné des dizaines de projets citoyens (éoliens, solaires, hydroélectriques, bois-énergie, etc.).

Consultez les projets ouverts à souscription sur www.energie-partagee.org

3 FAÇONS D'AGIR AVEC ÉNERGIE PARTAGÉE

1

Souscrire à Énergie Partagée Investissement

Retrouvez toutes les informations sur la souscription citoyenne au **0811 250 016*** ou sur le site www.energie-partagee.org

*Prix d'un appel local.

2

S'abonner gratuitement au bulletin « Court Circuit »

Recevez chaque mois les nouvelles de l'énergie citoyenne en vous inscrivant en ligne sur www.energie-partagee.org



3

Relayer Énergie Partagée

Vous souhaitez aider Énergie Partagée à se faire connaître ? Rapprochez-vous des relais Énergie Partagée en adressant un message à contact@energie-partagee.org ou sur www.energie-partagee.org



**ÉNERGIE
PARTAGÉE**

www.energie-partagee.org
contact@energie-partagee.org



@EnergiePartagee



Energie Partagée



Avec le soutien de :



Énergie Partagée bénéficie du label Finansol et de l'agrément « Entreprise solidaire », qui garantissent la solidarité et la transparence de la gestion des fonds.

